

l'enseignement agricole



a agricole

Enseignement agricole public ??
Franchement ce n'est pas ce qui m'intéresse en ce moment !





Colloque de la FCPE

« Comment défendre la laïcité aujourd'hui et demain ? »

A la veille de scrutins majeurs en 2012, la FCPE soulève opportunément la laïcité qui sera, nous le souhaitons au Snetap-FSU, au même titre qu'une priorité à l'éducation et la formation, un enjeu incontournable aux programmes électoraux des candidats issus des forces de progrès pour les campagnes présidentielle et législatives prochaines.

Organisé le 8 octobre 2011 à Paris autour de deux tables rondes « Quelle conception de la laïcité aujourd'hui et demain ? » et « Comment faire vivre la laïcité dans les lieux d'apprentissage et d'enseignement ? », ce colloque a fait le constat des reculs de cette laïcité et a tenté d'en fixer les perspectives. La réhabilitation de la valeur laïcité est plus que jamais nécessaire après 10 années où le pouvoir en place n'a cessé de la bafouer avec pour conséquences la déscolarisation des plus jeunes et des 16-18 ans, l'accroissement d'inégalités d'accès à l'éducation et à la formation, une contribution des parents pour l'accès à l'école toujours plus élevée, une laïcité délaissée et même ringardisée par ses opposants ainsi qu'une perte confiance en l'école de la République. Les raisons évoquées sont multiples et pour n'en citer que les dernières débattues :

- le recul de l'âge d'accueil en maternelle et leur remplacement par les jardins d'enfant coûteux pour les familles ;
- le développement de l'apprentissage en lieu et place des formations professionnelles initiales scolaires ;
- la suppression de la formation professionnelle des maîtres et leurs déqualifications professionnelles ...

Chacun de ces reculs du service public créé un effet d'aubaine à l'enseignement privé par :

- une manne nouvelle prise aux familles et aux collectivités pour le fonctionnement et la mise en place de jardin d'éveils ;
- des conventionnements nouveaux de formations en apprentissage pris auprès de chambres consulaires voire de collectivités territoriales ;

- une formation de ses maîtres toujours assurée dans les instituts privés de formation des maîtres et la poursuite scandaleuse par l'Etat de leur financement...

Dans ce contexte, les débats de l'après midi ont convergé sur la nécessité de poursuivre les missions d'éducation et de formation selon les valeurs républicaines et de laïcité et de fédérer les forces progressistes pour un nouveau projet de grand service public unique et laïc d'éducation. La discussion a néanmoins fait apparaître quelques différences d'appréciations : ce grand service public doit il être ou pas national ? Sachant que seulement la moitié des acteurs de l'éducation sont dorénavant des enseignants, quel périmètre donner à ce service public commun à tous les acteurs relevant du ministère de l'Education, du ministère des affaires sociales, de jeunesse et sport, d'associations et de collectivités territoriales ?

Ces échanges à poursuivre sont à mettre en parallèle avec le mandat du Snetap- FSU, remis ainsi à l'ordre du jour, d'un ministère unique en charge de l'éducation, de l'enseignement et de la formation professionnelle regroupant Education Nationale et Enseignement Agricole.

Serge Pagnier



L'Enseignement Agricole

est la revue du Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

251, rue de Vaugirard
75732 PARIS Cedex 15

Tél. : 01 49 55 84 42
Fax : 01 49 55 43 83

www.snetap-fsu.fr
snetap@snetap-fsu.fr

Responsable de la publication : Jean-Marie Le Boiteux

Coordonnateur de la publication : Francis Gaillard

Equipe de coordination : Héléne Huet, Isabelle Couturier

Maquette, mise en page et impression :

Impressions J.-M. Bordessoules - BP 42
17413 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY Cedex

Dépôt légal : octobre 2011

CCP 995-94 K Paris

Commission paritaire des papiers de presse 0613 5 06513



septembre-octobre 2011

numéro 338

actualité

4

- » Budget 2012 de l'Enseignement Agricole : le pire est encore à venir !
- » Elections professionnelles du 20 octobre et élections CAP CCP jusqu'au 15 novembre : Défendre et Développer l'Enseignement Agricole Public

pédago

8

- » Donnons un avenir au système éducatif pour la réussite de tous !

Par le vote et par les luttes, développer l'enseignement agricole public



Tout dans notre pays devrait donner des signes d'avertissement au gouvernement : les analystes ont clairement pointé le mécontentement des élus locaux, notamment en milieu rural, comme principale motivation au scrutin des élections sénatoriales, en particulier pour dénoncer la politique actuelle du gouvernement en matière de services publics.

Pour autant, notre Ministre (à l'image du gouvernement tout entier) annonce sans ambages une nouvelle charrette de suppressions d'emplois publics, confirme que, pour 2011, celles-ci ont frappé bien plus fortement l'enseignement public (72%) que l'enseignement privé, assume pleinement cette politique, et confirme explicitement que la principale motivation des réformes (notamment celle du bac professionnel) était d'absorber ces suppressions d'emploi.

Dans le même temps, alors que la résorption de la précarité demeure la première des nécessités dans l'enseignement agricole public et alors que le Président de la République avait démagogiquement annoncé sur les plateaux de télévision son intention de titulariser les agents contractuels (susitant par là même les espoirs des centaines de milliers de précaires que compte la fonction publique), la mise en œuvre du projet de loi, encore en débat, prépare une très grande déception, en particulier au Ministère de l'Agriculture où moins de 10% des agents contractuels devraient être concernés.

Par ailleurs, en refusant obstinément d'entendre le SNETAP, première organisation syndicale de ce secteur, le Ministre confirme que l'enseignement agricole public est loin d'être sa préoccupation.

Octobre et Novembre 2011 vont voir l'élection des représentants du personnel aux élections professionnelles du Ministère de l'Agriculture (Comités techniques, le 20 octobre et Commissions administratives ou consultatives paritaires avant le 15 novembre). Puisque les signes donnés, à travers les mobilisations dans la rue ou à l'occasion des journées de grève n'ont pas suffi, il faut maintenant montrer par les urnes, en participant massivement à ces scrutins, que les personnels de l'enseignement agricole public attendent une toute autre politique éducative, une amélioration de leurs conditions de travail et une revalorisation salariale.

Le SNETAP ne peut attendre l'arme au pied une hypothétique alternance politique pour que cette destruction des services publics cesse. Il entend, sans attendre poursuivre le combat pour la défense, le développement et la promotion d'un enseignement agricole public qui a depuis longtemps fait ses preuves.



Jean-Marie Le Boiteux



Edito



Déprécarisation dans l'EAP 90% des collègues contractuels sur le carreau INACCEPTABLE POUR LE SNETAP-FSU

Une réunion, censée engager la déprécarisation au MAAPRAT (Protocole du 31 mars) s'est tenue aujourd'hui, mardi 5 octobre : 10% seulement des personnels éligibles cette année seraient effectivement titularisés ! Ainsi, les pires craintes que nous avions à l'issue de la présentation du budget 2012 par le Ministre, sont confirmées par la voix de Philippe Mérillon, Chef du Service des Ressources Humaines. Celui-ci, se retranchant derrière les arbitrages politiques de Bruno Le Maire, annonce pour 2012, un nombre de postes ouverts au titre de la déprécarisation réduit à la portion congrue (200 postes d'enseignants et 100 de non enseignants pour 2950 ayants droit en 2012 et 3500 sur la durée du plan) et exclusivement sur des postes budgétaires en lycée.

Les conséquences en seraient désastreuses :

- Création d'une concurrence sauvage et inacceptable entre agents contractuels sur crédits d'Etat et leurs homologues sur budget des CFA/CFPPA pour l'accès à ce faible nombre d'emplois de titulaires. Et de fait, tout laisse craindre une vague de licenciements d'ACEN ou d'ACR, délogés par des lauréats issus des CFA/CFPPA où les contractuels sont cinq fois plus nombreux,
- A moins que pour contourner cet obstacle, il n'y ait exclusion pure et simple des agents de CFA/CFPPA du champ de la déprécarisation sur la base de critères discriminants (le Secrétariat Général et la DGER contestant, par exemple, la capacité de ces enseignants à exercer en lycées),
- Impossibilité pour les Agents Contractuels sur Budget d'être titularisés s'ils le souhaitent en CFA/CFPPA puisque la création de postes budgétaires dans les centres a été exclue a priori par l'administration,
- Des perspectives de titularisation indigentes pour les collègues du supérieur qui sont presque exclusivement sur budget d'établissement (20 titularisations pour 650 agents),
- Les personnels de Catégorie B & C (très majoritairement sur budget) se trouveraient privés de titularisation, pourtant seul moyen de sortir de la précarité (contrats imposés à 70%).

Le SNETAP dénonce fermement cette mise en œuvre au MAAPRAT du volet « relatif à l'accès à l'emploi titulaire » du Projet de loi et exige :

- La création des supports budgétaires nécessaires pour titulariser tous les agents contractuels sur budget éligibles,
- L'augmentation du nombre de postes à la hauteur des effectifs de contractuels qui remplissent en 2012 les conditions de la future loi.

La FSU appelle d'ores et déjà l'ensemble des collègues contractuels à se mobiliser en vue d'une action nationale dès après les vacances d'automne et elle va peser dès maintenant, de tout son poids (première Fédération de la Fonction Publique d'Etat, dans l'éducation comme au Ministère de l'Agriculture), dans le débat parlementaire.

Budget 2012 de l'Ense le pire est

Le 28 septembre, le Ministre Bruno Le Maire a réuni les organisations syndicales du MAAPRAT pour leur présenter son projet de budget pour 2012. Il y a dramatisé la dette publique pour justifier les nombreuses suppressions d'emplois publics. C'est dans ce cadre dogmatique et « assumé » que le Ministre a annoncé la suppression de 280 emplois d'enseignants, qui viendront s'ajouter aux 145 suppressions du budget 2011.



Le document de présentation du budget affirme sans détour que « Ces suppressions de postes ont été établies sur la base des gains de productivité liés (...) à la réforme du bac professionnel ». Cet aveu confirme donc ce que nous dénonçons depuis le début de sa mise en œuvre : la rénovation de la voie professionnelle n'avait qu'un but : « absorber » une partie des suppressions d'emplois. La soi-disant réforme pédagogique n'était qu'un leurre.

Concrètement, il est hélas facile d'en prévoir les effets à la rentrée prochaine :

- Un nouveau recul du service public à l'issue de cet exercice, du fait de la disparition complète des classes de BEPA qui en découle. Ce recul sera accentué par le refus de l'administration d'ouvrir des filières CAP-Agricole dans le service public, contrairement à ce qui a été concédé à l'enseignement privé. En l'état, le projet de budget ne permettra les redéploiements que faisaient miroiter certains DRAAF.

- De nombreuses mutations dans l'intérêt du service seront inévitables à la rentrée prochaine et au delà, le licenciement de nombreux contractuels est à prévoir, si nous ne nous mobilisons pas. A ce titre, le SNETAP a dénoncé l'attitude de la DGER à l'égard des enseignants de la filière comptabilité et bureautique (dont l'option est supprimée dans la réforme du bac pro services). Nous sommes immédiatement intervenus

Enseignement Agricole : encore à venir !



pour que ces agents ne payent pas une réforme qui leur est imposée et qu'ils n'ont pas souhaitée.

- La suppression d'options facultatives, qui sont pourtant les éléments attractifs pour les familles, et qui, en ne permettant plus à nos élèves d'acquérir des points supplémentaires, les mettront en situation d'infériorité par rapport à ceux issus d'établissements de l'éducation nationale

- Le détournement de la réglementation en matière de dédoublement, ce qui pose non seulement la question de la sécurité, mais aussi de la qualité des études

Enfin, avec autant de suppression d'emplois, la dépréciation envisagée n'aura qu'une portée extrêmement limitée et, au rythme annoncé de 300 agents en 2012 (200 enseignants et une centaine de non-enseignants), celle-ci sera très éloignée des effectifs de contractuels travaillant dans nos établissements (plus de 5000 dans les EPLEPPA et plus de 1000 dans l'enseignement supérieur).

En outre, du fait de l'annonce par le ministre que les titularisations ne se feraient que sur les emplois inscrits au budget du ministère, d'une part cette titularisation exclurait de fait les agents sur budget (CFA-CFPPA-enseignement supérieur), mais

d'autre part conduirait au licenciement de nombreux ACEN chassés par l'arrivée sur leur poste de lauréats jusque là sur budget d'établissement. Interpellé par le SNETAP sur ces difficultés le ministère se prépare à organiser des modalités de concours permettant de filtrer les agents selon leur origine, ce qui est proprement inacceptable.

Dans ce contexte et dans les prévisions de la DGER, les ouvertures de concours externes et internes seraient réduites à la portion congrue et, si nous ne y opposons pas fermement, viendraient en déduction des postes prévus pour la dépréciation.

Par ailleurs, le projet de budget 2012 confirme la diminution (en euros courants) des crédits consacrés aux emplois d'assistants d'éducation, remettant de fait en cause l'engagement pris depuis des années, du maintien des 1145 postes (sauf à ce que les budgets des établissements ne viennent compenser la différence).

Sans attendre, le SNETAP a interpellé les parlementaires qui auront dans les semaines à venir à se prononcer sur ce projet de budget.

Il appelle également l'ensemble des personnels à se saisir de toutes les occasions pour peser sur le débat budgétaire.

Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire
snetap@snetap-fsu.fr

snetap
FSU

Secrétariat Général

Date: 5 octobre 2011
Référence: JMLB 100721
Dossier suivi par: Jean-Marie LE BOITEUX
Objet: Demande d'audience

M. Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Agriculture et de la Pêche
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

lettre ouverte

Monsieur le Ministre,

Depuis plus d'un an (cf. mon courrier du 21 juillet 2010, puis du 27 janvier 2011), et à plusieurs reprises (directement ou par l'intermédiaire de votre cabinet ou du secrétaire général), nous vous avons demandé de nous rencontrer en bilatérale, pour évoquer la situation, que nous considérons extrêmement préoccupante, de l'enseignement agricole public.

Cette rentrée scolaire a malheureusement confirmé toutes nos craintes de voir les effets concrets des politiques budgétaires mises en œuvre, des réformes pédagogiques et de celle de la formation des maîtres, qui dégradent fortement les conditions d'études des élèves, étudiants, apprentis et stagiaires, la qualité des diplômés, les conditions de travail des agents et leur précarité.

Les annonces des choix budgétaires pour 2012, les conditions de mise en œuvre des nouvelles réformes (lycée, bac technologique, BTS, CAPA ...) ainsi que vos intentions en matière de résorption, très partielle, de la précarité, montrent votre volonté de poursuivre dans cette voie régressive.

Notre bureau national considère que, dans ce contexte, il est totalement anormal que la première organisation syndicale représentative du secteur de l'enseignement agricole public ne puisse être reçue par vous, ni même ne reçoive la moindre réponse à ses sollicitations. C'est une des raisons qui nous a amenés à refuser de siéger au CTPC-DGER du 4 octobre. Nous ne pourrions sereinement continuer un prétendu « dialogue » social, quand, dans le même temps, le rouleau compresseur de ces réformes continue d'asphyxier chaque jour un peu plus notre système d'enseignement public, sans que nous n'ayons de réponse de votre part sur vos orientations politiques.

Nous souhaitons donc instamment pouvoir faire avec vous un bilan précis des conséquences tant structurelles que pédagogiques des politiques éducatives mises en œuvre depuis votre arrivée au Ministère de l'Agriculture. Faudra-t'il être plus pressants pour pouvoir vous rencontrer et échanger sur nos revendications.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jean-Marie LE BOITEUX
Secrétaire général

Snetap FSU

251 rue de Vaugrand 75732 PARIS Cedex 15 Tél. 01 49 55 84 42 Fax 01 49 55 43 83

snetap
FSU

AVEC LA FSU,
DONNONS UN AVENIR
À LA FONCTION
PUBLIQUE.



Le service public,
on l'aime, on le défend.

SNETAP-FSU le syndicat qui agit au quotidien... Quand d'autres s'agitent uniquement en période électorale !

La première exigence syndicale : des paroles en rapport avec les actes...

L'engorgement des boîtes e-mail et l'invasion des conférences Educagri, très peu pour le SNETAP-FSU... En effet si, comme l'ensemble des organisations syndicales de l'EAP, nous sommes bien évidemment entrés de plein pied dans la campagne électorale (constitution et dépôt de nos listes pour la quasi totalité des comités techniques, et l'ensemble des CAP du technique comme du supérieur, et dépôt sur sigle pour toutes les CCP), notre conviction est que l'action d'un syndicat et les valeurs qu'il porte au quotidien parlent pour lui, et qu'une agitation conjoncturelle, en période électorale incidemment bien sûr, ne trompera personne...

Pour mériter la confiance des électeurs : rendre compte d'abord !

D'ici au scrutin du 20 octobre, le SNETAP a choisi de s'adresser aux personnels de l'EAP afin de rappeler un certain nombre de principes sur lesquels il fonde son action permanente sur le terrain, une action déterminée tant dans les propositions faites que dans les mobilisations qu'il impulse sur l'ensemble du territoire national métropolitain comme ultramarin, à travers deux courriers d'appel au vote pour se présenter aux suffrages des personnels et expliciter les enjeux du scrutin en regard des instances considérées... et deux séries de documents thématiques composés d'articles de fond visant à rendre compte des travaux et actions conduites par vos élus du SNETAP depuis la dernière consultation générale.

Elections professionnelles du 20 octobre et Défendre et Développer l'Enseignement Agricole

Des valeurs... non négociables

La priorité aux services publics et à un grand service public de l'éducation avec un enseignement agricole public fort

- élaborer un Pacte pour les Services Publics dans le cadre des Etats Généraux des Services Publics, en vue des présidentielles de mai (travail en cours aux côtés de notre fédération, la FSU) ;
- restaurer la part des lycées agricoles publics à hauteur de 50% de l'offre en formation initiale par voie scolaire dans l'enseignement agricole en 5 ans (revendication portée conjointement avec le Comité de Défense et de Développement de l'EAP).

Le respect de la laïcité

- s'assurer que l'argent public ne va qu'à l'école publique, avec une interpellation systématique des collectivités territoriales versant des subventions à l'enseignement privé ;
- garantir la neutralité au sein des EPL vis-à-vis du secteur privé (entreprises de l'agroalimentaire, de l'énergie...), en saisissant l'administration pour tout manquement caractérisé.

L'attachement à la communauté éducative

- être garant au quotidien d'un syndicalisme multicatégoriel, donc solidaire et représentatif de la secrétaire à l'enseignant, de l'agent technique au directeur... en assurant une solidarité entre les personnels avec comme base nos sections locales, fort d'heures mensuelles d'information syndicale ouvertes et régulières ;
- défendre l'appartenance pleine et entière des TOS-ATE à la communauté éducative, en s'opposant à toute remise en cause de leur droit

de vote aux élections générales ou encore la mission des chauffeurs de bus de nos établissements, externalisée de fait dans une majorité de régions.

Un combat sans merci contre toutes les formes de précarité

- infléchir le projet de loi sur la déprécarisation en cours pour un véritable plan de titularisation, avec l'appui de nos secteurs « emplois précaires », « CFA-CFPPA » et l'expertise de nos élus en CCP des ACEN ;
- réussir à faire évoluer le protocole des CFA-CFPPA vers un texte réglementaire du type décret, et avoir la même exigence pour les précaires de l'Enseignement Supérieur Agricole ;
- mettre fin aux abus de CDD avec l'appui de deux cabinets d'avocats spécialisés, l'un en droit public et l'autre en droit du travail.

Des propositions... Ambitieuses portées collectivement

Pédagogiques et structurelles

- sanctuariser nos trois voies de formation (professionnelle, technologique et générale), assurer l'existence d'au moins une classe de 4^e-3^e de l'EA par département et une réelle offre publique dans la filière Services ;
- créer un véritable service public de la formation continue et par apprentissage ;
- garantir l'autonomie pédagogique des enseignants et de nos centres constitutifs (lycées, CFA, CFPPA), menacée par la mise en place des conseils de l'éducation et de la formation à l'échelle des EPL ;
- permettre la réussite de tous, en rétablissant un parcours en 4 ans en complément du Bac Pro 3 ans et des dédoublements renforcés

dans le cadre d'une toute autre réforme du lycée ;

- restaurer la valeur nationale des diplômes, en exigeant de revoir les modes d'évaluation en cours de formation, le tout CCF étant une évolution inacceptable ;
- reconquérir une véritable formation des enseignants, initiale, alternée et continue, et dans le cadre (entre autres) d'un SNA (Système National d'Appui) conforté dans ses missions.

Catégorielles et statutaires

- s'opposer à la PFR (Prime Fonctions et Résultats) car elle participe au système de casse des collectifs de travail, fait entrer une part variable dans le salaire et ne compte pas pour la retraite et, dans le même temps, se battre pied à pied pour la reconnaissance des tâches au plus haut niveau de cotation possible ;
- exiger la meilleure adaptation possible par le MAAPRAT du décret des SA (Secrétaires Administratifs) en refusant le « tout liste d'aptitude » pour les changements de grade ;
- proposer tout ce qui peut garantir, dans le cadre de la fusion des corps techniciens (TEPETA, Laboratoire, Formation-Recherche), le maintien à un avancement amélioré pour tous vers la catégorie A ;
- réclamer la suppression de la catégorie C du fait de la disparition des tâches dites d'exécution et de l'obligation qui est faite à tous d'être polyvalent ;
- proposer un statut unique pour l'ensemble des enseignants, celui de professeur certifié, en tendant vers celui de professeur agrégé, en prenant en compte l'ensemble (quantité et variété) des tâches accomplies.

En matière de santé, d'hygiène et de sécurité

- généraliser des cellules de veille et d'écoute dans chaque région ;
- approfondir une réflexion-action

Élections CAP CCP jusqu'au 15 novembre

Enseignement Agricole Public

sur le travail vécu et prescrit... et l'action syndicale ;

- promouvoir une formation obligatoire aux premiers secours dans l'ensemble de nos référentiels.

Des actions déterminées

Pour dénoncer et infléchir les budgets

- interpellations régulières et rencontres annuelles des groupes parlementaires, des partis, tant au niveau national, régional que local (questions écrites et orales, propositions d'amendements...);
- actions militantes sans concession : rétentions des notes, blocage des centres de correction d'examen, « die in » au Salon de l'Agriculture, occupations des DRAAF, manifestations nationales et occupations de bâtiments ministériels dans un cadre intersyndical large pour l'ensemble des services du MAAPRAT.

Pour le développement d'un Enseignement Agricole Public de qualité

- mise en place d'un Comité de Défense et de Développement de l'EAP (nov. 2009) : une audience avec le Cabinet du Ministre, tribunes dans la presse, courrier aux Parlementaires sur le budget 2012, Opérations Vérité dans des établissements publics agricoles avec mise en place de comités régionaux, propositions communes pour le développement de l'EAP et un projet de colloque sur les formations publiques aux métiers agricoles et du monde rural de demain (mars 2012) ;
- animation de groupes de travail par notre secteur pédagogie et vie scolaire : BTSa, réforme des lycées (filières technologiques et générales), rénovation de la voie professionnelle, masterisation, vie scolaire, Langues Vivantes...
- organisation de journées thémati-

ques et catégorielles : journées du SUP, des Enseignants, des TOS-ATE, des administratifs, des ingénieurs, des personnels de Direction, des CFA-CFPPA au niveau national et déjà dans une dizaine de régions, journées d'étude sur l'EAP et l'agriculture durable en décembre 2011.

Pour la résorption de la précarité

- lancement d'une dizaine d'actions en justice en cours ou en phase pré-contentieuse, avec déjà deux jurisprudences établies en région Centre pour des collègues TOS et administratifs ;
- bataille pour des dotations en personnels ATLS (Administratifs, Techniciens, Personnels de laboratoire et de Santé) à la hauteur des besoins et un plan d'urgence pour les lycées sinistrés, fort d'actions de soutien aux personnels non remplacés, précarisés, méprisés... conduites en région depuis la rentrée (PACA, Centre, Champagne-Ardenne, Pays de la Loire...).



L'enseignement agricole public en débat à la Fête de l'Huma

Sur proposition du Comité Permanent de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public, un débat sur le thème « Faire de l'enseignement agricole public un atout » s'est tenu le 17 septembre sur le stand des Hauts de Seine à la Fête de l'Humanité. Y ont participé Brigitte Gonthier-Maurin, sénatrice et organisatrice du débat, Pascal Deguilhem, député socialiste de Dordogne, Xavier Compain, chargé des questions agricoles au PCF, Estelle Royet, porte-parole du MODEF, Thomas Vaucouleur, secrétaire national du SYAC/CGT et Jean-Marie Le Boîteux.

Pendant une heure, les échanges avec la cinquantaine de participants ont mis en évidence les atouts, les qualités et la justification d'un enseignement agricole public. Mais le débat a aussi conduit au constat d'un certain nombre de difficultés qu'il rencontre au quotidien :

- Les moyens de fonctionnement qui lui sont retirés année après année et qui entraînent le recul du service public, au profit d'un enseignement privé, moins indépendant des organisations professionnelles agricoles majoritaires.
- Le manque de prise en compte, dans la définition des programmes, des formes de production agricole alternatives.
- L'absence de prise en compte de la fonction pédagogique des exploitations agricoles annexées, à qui l'on demande d'avoir la même rentabilité qu'une exploitation familiale.



Donnons un avenir au système éducatif pour la réussite de tous !

Il était le thème du colloque organisé par la FSU le 28 septembre, au lendemain de la journée d'action et de grève réussie dans l'Éducation.

La matinée a permis d'entendre le constat sévère de Christian Baudelot (Professeur de sociologie de l'Éducation à l'École Normale Supérieure de Paris) sur l'état des inégalités à l'école aujourd'hui : nombre accru d'élèves très faibles, inégalités nouvelles à travers les « bons ou mauvais » établissements, ou les choix de parcours scolaires... Pour lui, depuis 1995 et le retour de la droite au pouvoir, l'école souffre d'un problème « d'élan », « plus d'ambition pour l'École, avec comme seul plan d'ensemble celui de la baisse des postes ». Elle est devenue un outil de sélection sociale qui reste attaché à une conception élitiste de l'éducation, sur fond de comportements individuels consuméristes. Intervenant enfin sur les évaluations internationales (type PISA « Programme international pour le suivi des acquis des élèves »), C. Baudelot a souligné que les pays qui ont les meilleurs résultats sont ceux qui permettent l'équité sociale, seule garante en réalité d'une véritable efficacité scolaire.

Jacques Bernardin (Président du GFEN Groupe Français d'Éducation Nouvelle) a, quant à lui, insisté sur le besoin de changements structurels pour rendre le système scolaire plus démocratique. Il faut changer les pratiques, avoir de l'ambition pour les élèves en croyant à leur éducativité (il faut lutter contre les théories de la fatalité instillées par la droite avec l'idée d'égalité des chances) ; il faut travailler les contenus d'enseignement comme les conceptions de l'apprentissage qui provoquent des réels « malentendus » comme le montre une enquête du GFEN auprès de collégiens pour qui apprendre c'est mémoriser (2/3) et comprendre (1/3)... L'objectif est bien de parvenir à renverser le rapport des élèves aux savoirs (des savoirs émancipateurs ne se réduisant pas pour le plus grand nombre à un recroquevillement sur des fondamentaux asséchés dans une visée d'employabilité court termiste). Il a enfin insisté sur le fait que la promotion collective était bien le choix raisonnable afin d'assurer la réussite de tous, car face à l'hétérogénéité,

le dogme de l'individualisation (porté dans le cadre des réformes en cours du lycée) ne peut conduire qu'à précipiter encore les différences, l'élève en difficulté étant déjà seul à vivre l'échec... ; sachant que l'enseignant ne doit pas être confondu avec le précepteur, étant par essence celui qui « fait classe », les jeunes apprenant par là une manière « d'être au monde » et cela aux contacts des autres, du « groupe classe ».

L'après midi a permis aux différents partis politiques d'exprimer leur vision et leur projet pour l'école. Pour P. Laurent (FG) et M. Martin (NPA), l'École doit être un outil d'émancipation et non un outil au service de la compétitivité. Il faut lui donner les moyens de lutter contre les inégalités sociales par un investissement dans la formation des enseignants et la recherche pédagogique. Un nouveau projet politique pour l'Éducation est une des conditions, sinon la condition à la sortie de crise, celle-ci n'étant pas une crise cyclique parmi d'autres, mais nécessitant de penser un autre mode de développement. B. Juillard (PS), propose une Loi de programmation pluriannuelle de recrutements et de revalorisation des salaires. Il suggère de rétablir la sectorisation pour favoriser la mixité sociale. S. Canet (MODEM) souhaite une mobilisation générale pour l'école et veut agir en priorité sur l'école primaire et rassurer les enseignants (« remettre en cause le système, pas ses acteurs »). P. Meirieu (EELV) insiste sur la lutte contre le décrochage scolaire en dénonçant les 10% de jeunes de 16 à 25 ans sans formation, ni emploi. Il faut investir dans l'Humain et arrêter la course aux évaluations. Actuellement, la classe a été vidée de sa substance, la tendance étant à l'externalisation des difficultés scolaires, or il y a plus que jamais nécessité à remettre au cœur de l'École du sens collectif. Enfin, pas de remise en cause de la politique actuelle par J. Gasperrin (UMP) mais un discours sur le rythme des réformes qu'il faudrait revoir et sur l'abandon du statut de 1950...

Ce colloque s'est terminé par un appel de la FSU rappelant à la fois ses exigences pour l'École et son engagement à les mettre en débat.

Gérard Pigois,
Secteur Vie Fédérale

Lycée et Voie Professionnelle : Poursuite des réformes sous le signe du cynisme

La présentation du projet de budget 2012, et la suppression de 280 emplois d'enseignants étaient l'occasion pour Bruno Le Maire de rappeler la véritable nature des réformes démarrées en 2008 à l'issue des dernières élections présidentielles, en déclarant notamment que « ces suppressions de postes ont été établies sur la base de gain de productivité (...) et à la réforme du bac professionnel ».

Cette déclaration ne fait que confirmer le fait que la rénovation de la voie professionnelle n'avait qu'un objectif budgétaire, comme nous l'avions dénoncé dès les premières réunions. Mais le cynisme qui s'y cache est évident alors que continue la réforme des BTSA et que débute de nouvelles rénovations de diplômes dans le cadre de la Réforme de la Voie Professionnelle (rénovation du CAPA) mais également de la réforme du lycée (rénovation du Bac Techno).

Aussi le SNETAP réitère sa demande de rendez vous au Ministre et met en garde la DGER contre la volonté de passage en force sur la réforme du Bac Techno, contre une transformation du CAPA ne répondant qu'aux exigences du privé ou encore contre une absence de concertation sur la réforme des BTSA.

VOTEZ et faites voter POUR LE SNETAP-FSU

→ le 20 octobre 2011 pour les comités techniques

→ avant le 15 novembre 2011 pour les CAP et les CCP

